

Presse Nationale

> Politique



Mali - région de Tombouctou : 3 Casques bleus ivoiriens tués par les djihadistes

Ce mercredi 13 janvier 2021, un détachement de Casques bleus ivoiriens engagés au sein de la Mission Multidimensionnelle Intégrée pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), en mission de reconnaissance, a été l'objet d'une attaque de groupe armée terroriste à 95 km environ au Sud de Tombouctou. Pour l'heure, le bilan fait état de trois Casques bleus ivoiriens tués et de quatre autres blessés. Des renforts aériens constitués d'hélicoptères d'attaque et d'aéronefs médicalisés ont été immédiatement déployés sur le terrain en vue de procéder à un ratissage de la zone d'une part, et évacuer les blessés vers les structures médicales, d'autre part.



Elections du 6 mars : importante rencontre entre la CEI et les partis politiques ce matin aux 2 Plateaux

La Commission électorale indépendante (CEI) dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue politique du 21 au 29 décembre dernier, convie les partis et groupements politiques et les organisations de la société civile à une rencontre ce matin à Cocody Deux Plateaux, non loin du siège de l'institution. Kuibiert Ibrahime Coulibaly, président de la CEI, aura une oreille attentive.

> Economie



Finalisation des matrices de cartographie des risques : l'IGE veut promouvoir un audit à « forte valeur ajoutée »

Le Projet d'appui à la gestion économique et financière (PAGEF) a organisé, le lundi dernier, un atelier de formation des auditeurs et managers propriétaires des risques à la conduite d'une mission d'audit interne selon les normes IIA dans cinq ministères. A cette occasion, le secrétaire général de l'Inspection générale d'Etat (IGE) de Côte d'Ivoire, Alexis Hibault, a indiqué que ladite institution veut promouvoir un "audit à forte valeur ajoutée" avec des prérequis. "L'audit qu'ils vont effectuer sera basé sur la quête d'une valeur ajoutée", a insisté Alexis Hibault, qui a rappelé qu'une première phase de cette formation a permis d'élaborer la cartographie des risques de cinq ministères.



Économie nationale : la Côte d'Ivoire déploie son arsenal anticrise et sa relance

Si la Côte d'Ivoire, à l'instar de tous les pays du monde, a été frappée par la maladie à Coronavirus, le pays a particulièrement bien géré la crise. C'est en tout cas ce qu'a fait remarquer le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly. A Le Figaro, à qui il s'est confié récemment, le ministre est revenu sur la stratégie mise en place par le gouvernement pour atténuer l'impact de la maladie. A l'en croire, dès l'avènement de la maladie, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une stratégie de dépistage et de gestion des cas des plus efficaces. Un plan sanitaire d'un coût de 98,3 milliards de FCFA a été déployé, dans le même temps, pour isoler le district d'Abidjan et éviter une propagation des cas à l'ensemble du territoire. « La pandémie a été maîtrisée grâce à une stratégie efficace visant à dépister, isoler et traiter. Nous comptons moins de 140 morts des suites de la Covid-19 mais nous restons très vigilants. Nous avons limité l'impact grâce aux mesures de soutien prises très rapidement, en concertation avec le secteur privé. Au final, la Côte d'Ivoire est l'un des rares pays à avoir eu une croissance positive en 2020 », s'est réjoui l'argentier ivoirien.

Annexe fiscale 2021 : le directeur général des Impôts expose les nouvelles mesures face à la presse

Publiée au Journal officiel dans sa parution du lundi 04 janvier 2021, les nouvelles mesures contenues dans l'annexe fiscale à la loi de finances n°2020-972 du 23 décembre 2021 portant budget de l'Etat pour l'année 2021 ont pris effet depuis le vendredi 08 janvier 2021. Ces nouvelles dispositions seront présentées par Ouattara Sié Abou, directeur général des Impôts, ce jeudi 14 janvier 2021 à Abidjan. Les nouvelles mesures font l'objet de diverses réactions. Lesquelles seront élucidées et clarifiées par le premier responsable de l'Administration fiscale. Quels sont les enjeux économiques, sociaux et organisationnels découlant de l'annexe fiscale?

> Société



Malgré l'augmentation des cas de Covid-19, Aka Ouélé : « Il n'y a pas de péril en la demeure »

La Covid-19 « est sous contrôle en Côte d'Ivoire ». Présent hier sur le plateau de la Radiotélévision ivoirienne (RTI 1), le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Ouélé s'est voulu une fois de plus rassurant face à la flambée de Covid-19 enregistrée ces derniers jours dans le pays. « Nous avons 25 cas dans les cliniques. Dans les établissements hospitaliers publics, c'est 39 hospitalisations. Nous ne sommes pas débordés. Nous avons le Service de maladie infectieuse et transmissible (SMIT), Cocody, Yopougon, l'Hôpital militaire d'Abidjan (HMA). A l'intérieur, il y a 11 structures d'accueil qui ne sont pas occupées. Il n'y a pas de péril en la demeure. Ce sont les événements festifs de fin d'année qui nous ont amené à cela », a-t-il dit. A cet effet, près des 1 000 cas a-t-il indiqué sont en isolement dans les familles.

Vu sur le Net

> Politique



Mort de Casques bleus ivoiriens au Mali : le Premier Ministre ivoirien, ministre de la Défense salue la mémoire de soldats "tombés au champ d'honneur" (Communiqué)

Le Premier Ministre, Chef du gouvernement, ministre de la Défense a été informé cet après-midi, de l'attaque perpétrée contre, un détachement de casques bleus ivoiriens engagés au sein de la Mission Multidimensionnelle Intégrée pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), en mission de reconnaissance au Sud de Tombouctou. Le Premier Ministre, ministre de la Défense, s'incline devant la mémoire de ces soldats tombés au champ d'honneur, présente ses condoléances à leurs familles et à l'ensemble des armées. Il exprime sa compassion aux blessés et leur souhaite un prompt rétablissement, tout en apportant son soutien à leurs camarades encore présents sur le théâtre des opérations.

> Economie



Télécommunications: l'annulation des bonus excédant 100% vise à la protection des consommateurs et l'assainissement de la concurrence entre les opérateurs, selon l'ARTCI

L'Autorité de Régulation de Télécommunications en Côte d'Ivoire (ARTCI) a produit un communiqué visant à apporter des précisions aux informations relayées sur certaines plateformes digitales faisant état de l'interdiction par l'ARTCI des bonus octroyés aux consommateurs. Le régulateur précise qu'il s'agit d'une mesure de limitation des bonus à 100% et du maintien par les opérateurs, des bonus acquis par le consommateur en dehors de leur durée de validité. "Les bonus à 200% voire 400% trahissent une tarification abusive des services en dehors des promotions qui ne profitent pas réellement aux consommateurs, en raison des conditions d'utilisation trop courts induisant des pertes d'avantages pour les consommateurs". Cette nouvelle mesure va donc favoriser une baisse des tarifs en lieu et place de la politique d'usage abusif de bonus, une tarification plus transparente et plus juste, une meilleure lisibilité sur les offres de services et un usage effectif des bonus acquis.

> Société



Résurgence de la Covid-19 : le ministre Amadou Koné offre 275 000 masques aux acteurs du transport routier

Face à la résurgence du virus de la Covid-19 dans le monde, le gouvernement ivoirien se donne les moyens de la riposte. A cet effet, le ministre des Transports, Amadou Koné a offert, le mercredi 13 janvier 2021, au rez-de-chaussée de l'immeuble Postel 2001, 275 000 masques, dont 75 000 réutilisables et 200 000 jetables ainsi que 22 cartons de gel hydroalcoolique, aux acteurs et partenaires du secteur. Ce sont particulièrement les organisations de transporteurs, de conducteurs, de consommateurs, des entreprises de transport routier et fluvial, et à la Police Spéciale de la Sécurité Routière (PSSR).



Le MINADER s'active pour assurer la sécurité alimentaire

Un atelier sur le processus d'élaboration de la stratégie nationale de stockage de sécurité alimentaire et nutritionnelle se tient du 14 au 15 janvier à Abidjan, à l'initiative du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) en partenariat avec la CEDEAO et l'Union européenne. Cette activité sera couplée avec le premier atelier de sensibilisation et d'information des acteurs publics sur la mutualisation des stocks et de partage sur le guide régional d'élaboration de stratégie nationale de stockage, la réserve régionale de sécurité alimentaire et les bonnes pratiques de gestion des stocks du code de conduite régional.



La CNPS prend 15% des parts du groupe Eranove dans la centrale thermique d'Atinkou

La Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) de Côte d'Ivoire a pris 15% des parts du groupe Eranove, soit un montant de 10 milliards FCFA, dans la centrale thermique d'Atinkou (Jacqueville). Pour matérialiser ce partenariat, une convention a été signée entre la CNPS, le groupe Eranove et la direction d'Atinkou, mercredi 13 janvier 2021 à Abidjan. D'un coût de 261 milliards FCFA et d'une puissance installée de 390 MW, Atinkou également dénommée Ciprel 5 utilisera la technologie du cycle combiné gaz-vapeur qui augmente l'efficacité énergétique.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



@gouvci

@gouvci.officiel

gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGC.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGC, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.